

Tarifs bancaires : les cotisations des cartes ne baissent pas

En 2018, les cotisations des cartes à débit immédiat et celles à débit différé convergent, les retraits restent majoritairement gratuits mais limités, et la gratuité de l'accès aux comptes en ligne est de plus en plus courante, révèle l'Observatoire des tarifs bancaires publié par le Comité consultatif du secteur financier.

Les cartes à autorisation systématique sont globalement moins chères

Faut-il prendre une carte bancaire à débit immédiat ou à débit différé ? S'agissant de la cotisation du moins, c'est de plus en plus pareil. En 2018, toutes banques confondues, une carte de paiement internationale à débit immédiat coûte 41,80 euros en moyenne (contre 41,19 euros en 2017) tandis qu'une carte à débit différé coûte 43,95 euros en moyenne (contre 44,22 euros en 2017). Mais ce qui est encore moins cher, c'est les cartes à autorisation systématique. Proposées par tous les établissements depuis 2013, elles coûtent 31,67 euros en moyenne, contre 31,43 euros en 2017.

Les frais de tenue de compte augmentent pour s'établir à 19,23 euros par an en moyenne, contre 18,98 euros en 2017.

Accéder à ses comptes en ligne et faire des retraits occasionnels reste gratuit dans la plupart des banques

Dans le prolongement de la tendance des années précédentes, le coût des virements en agence poursuit sa hausse (3,85 euros contre 3,80 euros). En revanche, la gestion des comptes en ligne est de plus en plus souvent gratuite. En 2018, l'utilisation de ce canal n'est pas facturée dans 85 banques, mais reste payante dans 27 établissements. Quatre banques sont par ailleurs passées à la gratuité en 2018. Le passage à la gratuité est d'ailleurs une tendance forte de ces dernières années, puisqu'entre 2012 et 2018, tous établissements confondus, le coût de l'accès à cette interface a chuté de 77,7%.

S'agissant des retraits aux distributeurs automatiques, 88,4% des banques proposent une gratuité limitée. 37 établissements proposent ainsi la gratuité de 4 retraits par mois et 43 établissements offrent 3 retraits gratuits par mois.